

**Arrêté n° 1170 CM du 25 juillet 2024 portant création de l'office de teneur des registres du commerce et des sociétés et des sûretés mobilières**

(NOR : DAE24201577AC-1)

Paru in extenso au journal officiel n°84 N du 31/07/2024 à la page 12478 dans la partie ARRETES DU CONSEIL DES MINISTRES

Version en vigueur au 31/07/2024

Le Président de la Polynésie française,  
Sur le rapport du ministre de l'économie, du budget et des finances, en charge des énergies,  
Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 modifiée complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;  
Vu l'arrêté n° 11-2023 APF/SG du 12 mai 2023 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;  
Vu l'arrêté n° 815 PR du 3 juin 2024 modifié portant nomination de la vice-présidente et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;  
Vu la loi du pays n° 2023-27 du 25 avril 2023 relative au statut de teneur des registres du commerce et des sociétés et des sûretés mobilières ;  
Vu le décret n° 2024-736 du 6 juillet 2024 relatif au greffe du tribunal de première instance et du tribunal mixte de commerce de Papeete ;  
Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 24 juillet 2024,

Arrête :

**Article 1er**

Il est créé un office de teneur des registres du commerce et des sociétés et des sûretés mobilières dont le siège doit être établi dans la zone couvrant les communes de Mahina, Arue, Pirae, Papeete, Faa'a, Punaauia et Paea.

**Art. 2**

Les candidats aux fonctions de teneur des registres du commerce et des sociétés et des sûretés mobilières ont un délai de deux mois à compter de la publication du présent arrêté pour faire parvenir leur requête et leur dossier au Président de la Polynésie française.

**Art. 3**

Le ministre de l'économie, du budget et des finances, en charge des énergies, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 25 juillet 2024.  
Moetai BROTHERSON

Par le Président de la Polynésie française :  
Le ministre de l'économie, du budget et des finances, en charge des énergies,  
Tevaiti-Ariipaea POMARE